



Simplifiez le paiement de votre facture,
adhérez à notre

Programme de prélèvements automatiques

Simple et tellement pratique

En adhérant à notre programme de prélèvements automatiques (PPA), vous continuez de recevoir votre facture mensuelle. Vous pourrez en prendre connaissance et connaître le montant qui sera prélevé directement de votre compte bancaire. Les prélèvements automatiques se feront chaque mois à la date d'échéance indiquée sur votre facture.

Adhérez maintenant, c'est gratuit

- 1 Remplissez le formulaire d'autorisation de prélèvements automatiques ci-joint;
- 2 **Joignez-y un chèque**, non signé, sur lequel vous aurez inscrit « Annulé »;
- 3 Faites parvenir ces deux documents à Gazifère par télécopieur, au 819 776-8827, par courriel info@gazifere.com ou par la poste à l'adresse suivante:
706, boulevard Gréber, Gatineau (Québec), J8V 3P8
- 4 **Une note apparaîtra sur votre facture vous informant que votre inscription au PPA est activée.** D'ici là, veuillez continuer d'acquitter votre facture de manière habituelle.

Conditions du programme

- 1 Le client atteste que les informations fournies dans le formulaire d'autorisation sont justes et qu'il avisera Gazifère dans les meilleurs délais de tout changement relatif à son compte bancaire;
- 2 L'insuffisance de fonds ou l'impossibilité de prélever le montant nécessaire à l'acquittement de la facture entraînera automatiquement des frais de retard;
- 3 Bien que le client puisse mettre un terme à la présente autorisation gratuitement et en tout temps, il demeure tenu d'acquitter toute facture antérieure, actuelle ou à venir.

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES

Nom _____ No de compte Gazifère (20 chiffres) _____
Adresse _____
Téléphone _____ Code postal _____

Je (ci-après désigné « le client ») accepte les conditions stipulées aux présentes et autorise Gazifère et l'institution financière à faire le prélèvement mensuel nécessaire au paiement de mon compte chez Gazifère. La présente autorisation demeure en vigueur tant que Gazifère n'a pas reçu d'avis de ma part pour en signifier la résiliation, lequel avis doit donner à Gazifère un délai raisonnable pour mettre fin à l'adhésion, ou jusqu'à ce que Gazifère le confirme par écrit. Le client accuse réception des conditions de la présente autorisation et s'engage à s'y conformer.

Signataire autorisé

Date